

Décision dans la procédure d'opposition n° 6899

Opposante E I. Du Pont de Nemours & company, 1007 Market Street, US-Wilmington (DE), marque suisse n° P-299 532 TEFLON, représentée par *Madame Anne Chabanne, c/o Du Pont de Nemours Internaional SA*, 2, chemin du Pavillon, B.P. 50, 1218 Le Grand-Saconnex

contre *Défenderesse Mit Knit Oy*, Pesulankatu 4, FIN-50100 Mikkeli, marque internationale n° 814 864 TEFLI.

Le 23 décembre 2004, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle a décidé ce qui suit:

1. La défenderesse est exclue de la procédure d'opposition n° 6899/2004.
2. La procédure d'opposition n° 6899/2004 contre la marque internationale n° 814 864 TEFLI est déclarée bien fondée.
3. La marque internationale n° IR-814 864 TEFLI sera refusée définitivement à la protection en Suisse après l'entrée en force de la présente décision.
4. La taxe d'opposition de 800 francs reste acquise à l'Institut.
5. Il est mis à la charge de la défenderesse le paiement à l'opposante d'une somme de 1800 francs à titre de dépens, incluant le remboursement de la taxe d'opposition.
6. La présente décision est notifiée aux parties ; par publication dans la Feuille fédérale pour la partie défenderesse.

Voies de droit:

La présente décision peut être attaquée par voie de recours dans les 30 jours à dater de sa notification devant la Commission de recours en matière de propriété intellectuelle, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne. Les mémoires de recours doivent être présentés en trois exemplaires.

23 décembre 2004

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle:
Division des marques

Décision dans la procédure d'opposition n° 6899

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2005
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	01
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	11.01.2005
Date	
Data	
Seite	140-140
Page	
Pagina	
Ref. No	10 138 285

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.